

Modernisation réussie à Aigueblanche

Pendant environ un an de travaux, la piscine du Morel à Aigueblanche (73) a subi une importante opération de réhabilitation. Elle a permis de moderniser la structure tout en améliorant les performances énergétiques. La réouverture a eu lieu le 1^{er} juillet dernier.

Les bassins et les activités

A l'intérieur, la piscine dispose d'un bassin sportif de 25 x 12,5 m (5 lignes d'eau) et d'un bassin d'apprentissage de 12,5 x 10 m équipé d'un toboggan. A l'extérieur, on trouve deux bassins de 25 x 20 m (un sportif et un ludique), un toboggan de 60 m et une pataugeoire. L'entrée unitaire est à 3,70 euros pour les résidents de l'intercommunalité (4,60 euros pour les autres). L'établissement propose des activités d'aquabiking, d'aquagym, de natation prénatale, de jardin aquatique (bébés-nageurs), d'école de natation enfants et public adapté (personnes handicapées) toute l'année.

Construite dans les années 68-70, la piscine du Morel, même si elle faisait l'objet de travaux de rénovation réguliers, commençait à présenter quelques signes de vétusté. En effet, les différents diagnostics réalisés en amont (par les bureaux études Acte, Cena et Alpes Contrôles) préconisaient que tous les équipements structurants d'origine (toitures, vitrages, charpentes, procédés de traitement de l'air) devaient être remplacés ou renforcés pour moderniser le bâtiment et répondre aux nouvelles exigences réglementaires en la matière.

Les élus de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche (collectivité qui gère la piscine du Morel depuis le 1^{er} janvier 2017 dans le cadre d'un service unifié avec la Communauté des Communes du Cœur de Tarentaise) ont affirmé leur volonté d'optimiser ce programme de restructuration en y ajoutant un conséquent volet d'amélioration des performances

énergétiques. "Des premiers travaux ont été réalisés les années précédentes : les vestiaires en 2011 et les espaces extérieurs en 2013 (1 085 000 euros TTC). Désormais, il était nécessaire de rénover la structure. Toutefois, il semblait opportun de réfléchir également aux performances énergétiques en mettant en place des systèmes économiques et durables et ainsi optimiser le coût de fonctionnement" précise André Pointet, président de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche.

Une nouvelle structure

La piscine est désormais dotée d'une toiture Parasteel de la société Siplast, un complexe spécialement adapté aux locaux à très forte hygrométrie. Il est composé de laine minérale, un revêtement d'étanchéité auto-protégé, un bac acier ou encore un pare-vapeur. La façade sud-est a été complètement remodelée : la partie haute dis-



Les différents diagnostics réalisés préconisaient de remplacer ou renforcer tous les équipements structurants d'origine pour moderniser le bâtiment et répondre aux nouvelles exigences réglementaires en la matière.



A l'extérieur, l'établissement est équipé de deux bassins de 25 x 20 m (un sportif et un ludique), d'un toboggan de 60 m et d'une pataugeoire.

pose d'un mur-rideau en polycarbonate multicouches sous forme de panneaux translucides et la partie basse comprend des menuiseries en aluminium, à rupture de pont thermique et un double-vitrage à lame d'argon. "Les panneaux translucides seront plus faciles à nettoyer. Auparavant, nous devions laver les panneaux vitrés deux à trois fois par an en faisant appel à des équipes spécialisées étant donné que la hauteur était supérieure à 15 m" ajoute Hubert Neveu, responsable de l'établissement aquatique.

De nombreuses économies réalisées

En ce qui concerne la centrale de traitement d'air (qui assure le chauffage, la ventilation et la déshumidification), une "double-flux", pilotée par des sondes hygrothermiques, se substitue à la "simple-flux" obsolète existante. Cette nouvelle centrale est dotée d'un échangeur pour une récupération d'énergie sur l'air extrait (avec by-pass pour la saison estivale), d'une batterie froide pour condenser l'humidité de l'air et d'une batterie chaude pour le préchauffer. Ainsi, températures et taux d'humidité sont régulés au plus près des besoins. Les travaux entrepris permettront de gagner 44 % sur la performance de l'isolation de l'enveloppe des bassins couverts, plus de 20 % sur la toiture des vestiaires et 60 % sur celle des locaux administratifs et du snack-restaurant.

Par ailleurs, le traitement de l'eau des piscines sera aussi amélioré de manière à optimiser le recyclage et à diminuer de manière importante les renouvellements d'eau. En effet, jusqu'à présent la piscine consomme 70 à 100 m³ d'eau par jour. L'objectif est de diminuer cette consommation de moitié et ainsi économiser 10 000 euros TTC par an.

Enfin, les éclairages intérieurs des bas-

sins couverts ont été remplacés par des éclairages LED (71 luminaires au total dont 34 pour l'éclairage décoratif ; le niveau d'éclairage moyen étant de 400 lux) pour un gain d'environ 20 % de consommation électrique par an.

Au total, la volonté de la collectivité est de passer de 130 000 euros TTC de frais de fonctionnement (eau, électricité, gaz...) à 80 000 euros TTC, tout en apportant un confort supplémentaire aux baigneurs.

Après cette phase importante de travaux, une dernière sera mise en œuvre en 2019 : la réfection complète des plages extérieures de bassins.



Les travaux entrepris permettront de gagner 44 % sur la performance de l'isolation de l'enveloppe des bassins couverts, plus de 20 % sur la toiture des vestiaires et 60 % sur celle des locaux administratifs et du snack-restaurant.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes des Vallées d'Aigleblanche
Maître d'œuvre	R&D Ingénierie
Architecte	Delphine Claudel
Surface du site	40 000 m ²
Entreprise en charge du traitement de l'air et de l'eau	Lanaro
Fournisseur de la toiture	Siplast
Durée des travaux	10 mois
Gestion	En régie (11 personnes à temps plein + 10 saisonniers)
Coût des travaux	2 millions d'euros HT
Subventions	Service Unifié CCVA-CCCT : 1 200 000 euros Etat (TEPCV) : 274 000 euros Conseil départemental de Savoie : 100 000 euros